FRC
25478

Case
FRC
23057

LETTRE
A M. NECKER.

THE NEWBERRY
LIBRARY

LETTRE

A M. NECKER,

Sur les moyens de pouvoir employer utilement une classe nombreuse de citoyens, que la révolution actuelle réduit, pour ainsi dire, à l'état d'indigence.

Le plus beau droit de l'opulence,
Celui qui peut lui seul l'ennoblir à jamais,
C'est le droit d'enrichir l'honorable indigence,
De l'accabler de ses bienfaits.

Monvel.

AVOIR tiré de l'oppression et de l'esclavage un peuple né libre, avoir fait connoître l'abus du pouvoir despotique, avoir sauvé tout un royaume d'une perte certaine, en découvrant les complots, en démasquant les traîtres, en expulsant les ennemis de l'état; avoir

ramené la paix et la tranquillité dans un royaume en proie à la guerre civile ; avoir, par des loix ſages & juſtes, régénéré la France entiere, détruit tous les abus, ſecoué le joug des tyrans, & rangé ſous l'étendard de la bienfaiſance les citoyens de tous les ordres ; voilà l'effet des vertus d'un héros, d'un ſeul homme ; voilà ce qu'a fait l'ami d'un roi, l'ami du peuple : mais que de dangers n'a-t-il pas courus ! que de peines & de ſoins ne lui ont pas coûté ſes vertus & ſon amour pour les François ! Combien de fois n'avons-nous pas dû répéter avec M. L. F.

L'amitié même aux rois n'offre qu'un faux apas ;
Leur aveugle faveur fait toujours des ingrats ;
Et s'ils ont un ſujet qui mérite qu'on l'aime,
C'eſt lui que l'on écarte ou qui fuit de lui-même (1) !

Voilà donc en général la France raſſurée & le peuple libre. Plus d'en-

(1) La fuite de M. Necker eſt la plus belle de toutes ſes actions, & celle qui l'immortaliſera pour jamais. François, n'oubliez pas que s'il n'eût pris ce parti le 12, le 14 nous périſſions tous par le fer & la flamme.

traves, plus de tyrans, plus de fermes, plus de vexations. Mais eſt-ce là que ſe borneront les exploits? non, il eſt encore un acte de juſtice à conſommer, un bien à faire, & nous avons tout lieu de croire que notre libérateur ne laissera pas ſon ouvrage imparfait.

La France eſt libre; voilà le grand tout. Le commerce, les arts vont refleurir; voilà le point capital: mais le bonheur & la joie ne regnent pas partout, & ſur vingt-quatre millions d'ames que l'on peut compter dans la France, il y a au moins cent mille hommes qui ne ſont pas heureux & qui mériteroient de l'être. Dans ce nombre de *cent mille*, je n'entends pas comprendre les fainéants, les lâches, les cœurs dépravés, les mauvais ſujets, ni ceux qui, par une mauvaiſe éducation & la corruption de leurs mœurs, ſe ſont laiſſés dès long-temps entraîner dans le vice, le libertinage & le crime; je ne compte dans ces *cent mille*, que des cœurs patriotiques, des citoyens hon-

nêtes, des peres de famille dont les intérêts ont été sacrifiés au bonheur de la France, des célibataires vertueux, des hommes de mérite, des jeunes gens à talens, dont la fortune s'est jouée d'eux, & à qui la révolution présente ne leur a laissé avec la vie, que la pureté des mœurs, la noblesse des sentiments, la force de l'éducation & les droits de la nature; biens qu'elle ne pouvoit leur enlever, parcequ'ils étoient tous déposés dans leur ame. Me reprochera-t-on l'exagération dans le nombre de *cent mille?* Qu'on daigne jeter les yeux sur ceux qui, dans la capitale & dans les provinces, avoient un emploi dans les fermes, dans les aides, dans les octrois, dans les bureaux d'intendance, dans différentes juridictions, dans la police, dans les vivres, dans les voiries, dans les confréries, dans les secrétariats, dans les cabinets de justice, chez les procureurs, chez les avocats, chez les conseillers, chez les présidents, chez les juges, dans les greffes, dans, &c. &c. &c.; l'énumération seroit

trop longue. Ajoutez à ceux-là l'énorme quantité d'hommes à talents, d'hommes instruits, d'hommes de mérite & de capacité, qui tous, avant l'époque de la révolution, étoient désespérés de rester sans rien faire, qui, ce dernier hiver, ont souffert tous les maux de l'indigence, qui dans le moment actuel mourant de faim dans leurs galetas, ne peuvent secourir leurs femmes & leurs enfants ; ajoutez-y encore la liste nombreuse d'ouvriers & d'artistes utiles & à talents, qui n'ont plus d'ouvrage ; liste qu'on peut augmenter encore de celle de ceux qui ont perdu la majeure partie de leurs biens, par les banqueroutes, les morts prématurées, & par l'enlèvement ou la fuite des grands ; & je suis sûr qu'alors on me trouvera bien modeste de n'en fixer le nombre qu'à *cent mille*.

Si la fortune leur a ôté le droit de déployer leurs talents & leur mérite, la nature ne leur donne-t-elle pas celui d'aspirer au bonheur ? Est-il dans l'ordre naturel que sur une totalité de bien heu-

reux, il en existe la deux cent-quarantieme partie d'infortunés? Non, ce n'est point là la loi de la nature, ce n'est point là l'ordre prescrit par la main divine, ce n'est point là l'intention d'un monarque juste & humain; la nature a formé tous les hommes égaux; la Divinité veut qu'ils participent tous au même bonheur, & le monarque bienfaisant y coopere de toute sa puissance: & si ce n'étoit ainsi, que deviendroit donc cette nombreuse troupe de sujets fideles, inutiles à l'état, inutiles à leurs familles, inutiles à eux-mêmes? il faut donc qu'ils se livrent au crime, ou qu'attentant à leur vie, il prononcent le dernier cri de douleur & disent:

Quand on a tout perdu, quand on n'a plus d'espoir,
La vie est un opprobre & la mort un devoir?

Non, l'état a besoin d'hommes; plus sa population s'aggrandit, plus sa force se soutient, plus sa puissance s'affermit, plus sa richesse augmente, & plus il est respecté & craint des autres nations. Il est un remede pour tous les maux, &

la nature ne répand jamais un fléau sur la terre sans y verser son antidote.

Pour remédier à celui que je trace ici, il en est plusieurs sans doute; c'est dans le silence du cabinet, dans l'esprit de l'homme éclairé qu'on peut le trouver : je vais tâcher de jeter sur le papier les idées que m'a fait naître l'apperçu de ce malheur réel ; heureux si je réussis par là à consoler quelques infortunés ! plus heureux encore si j'inspire par cet écrit des moyens plus prompts, plus efficaces & plus solides que ceux que je vais décrire!

Optimiste de mon naturel, j'ai toujours pensé que d'un malheur quelconque il en devoit résulter un bien ; mais le malheur frappant toujours le premier coup, porte au cœur de l'homme une impulsion si violente, qu'il l'empêche de s'appercevoir du bien qu'il en résulte. Ce bien est caché secrètement dans le livre des destins, livre dans lequel nous ne pouvons lire qu'à mesure que les effets se produisent. Nous gémissons sur les malheurs de la France;

nous ſommes accablés ſous leur poids, & nous ne penſons qu'à la douleur que nous éprouvons. Je regarde moi cette cataſtrophe avec un autre œil, & au lieu d'énumérer les malheurs journaliers, & d'en prévoir de nouveaux, je n'apperçois dans tous le fatras de cette révolution qu'un bonheur pour les citoyens; un chemin ouvert à la gloire pour notre ſouverain, & un moyen d'opulence pour l'état. N'avons-nous pas des pays à conquérir, des découvertes à faire, des terres à fouiller, des richeſſes à acquérir? Que de pays incultes, habités par des ſauvages, ſans loi, ſans mœurs, ſans ſouverain! que de déſerts fertiles, ſans habitants, ſans maîtres, ſans propriétaires! que de mines d'or & d'argent cachées aux yeux des mortels! que de richeſſes immenſes enfouies dans les ſables brûlants de l'Afrique, dépoſées ſur la rade des mers glaciales, dans les forêts du nord & du midi, ſur les montagnes du levant & du couchant!

Mais, ſans porter encore nos vues ſi

loin, en Afrique il eſt une contrée immenſe diviſée en trois royaumes, dont chacun n'a que douze ou quinze villages, qui tous trois enſemble ne peuvent mettre ſous les armes trois mille hommes. Les rois y ſont ſi pauvres qu'ils n'ont pas de quoi ſe vêtir, & ſont preſque nuds. Pour vivre ils ſont obligés de labourer eux-mêmes leurs terres. « Mais ce qui pourroit rendre ce pays très précieux pour les Européens, ce ſont les mines d'or, d'argent & de fer dont il abonde. Les naturels profitent mal de cet avantage, à cauſe de leur ignorance & de leur ſuperſtition..... ..... Quel dommage qu'un tel pays ne ſoit pas mis en valeur! cette entrepriſe eſt une des plus belles & des plus riches qu'on puiſſe faire ſur le globe; *avec peu d'argent & cinq cents hommes*, on feroit aiſément la conquête de cette riche contrée, ſur-tout en ſoumettant les chefs par des préſents, & par de bons traitements, ce qui ſeroit très facile : peu d'artillerie ſuffiroit. Quant aux vivres, il n'y auroit

aucune précaution à prendre, le pays offrant de toute part & en abondance les denrées de premiere néceſſité. »

Qui empêcheroit que dans le moment actuel le gouvernement n'équippât quatre ou cinq vaiſſeaux de ligne, pour aller reconnoître le pays, traiter avec ces roitelets, exploiter leurs mines, & échanger nos productions contre les leurs ? Qui empêcheroit que deux ou trois autres ne partiſſent pour les déſerts de la Laponie, pour délivrer la terre des bêtes féroces, & nous parer de leurs fourrures ? Cette derniere expédition coûteroit plus que la premiere, & le profit qui en réſulteroit paroît plus incertain ; mais il me ſemble que dans ces deux objets on ne pourroit qu'y acquérir, ſoit pour les ſciences, ſoit pour les arts, ſoit pour l'état. Au moins chaque individu trouveroit une reſſource contre l'indigence ; & le ſacrifice de l'équippement une fois fait ne coûteroit plus rien au gouvernement. — Que dis-je ? cet équippement même pourroit ſe faire ſans qu'il en

coutât au tréſor royal le moindre déboursé. Il ne faudroit donc que la ſanction du roi & de la nation; il ne faudroit, dis-je, que la volonté du monarque, & des lettres-patentes qui porteroient que « ſa majeſté voyant avec douleur & avec peine combien eſt conſidérable le nombre de ſes ſujets fideles, que la révolution préſente a privés de leurs emplois, & celui des jeunes gens de bonne conduite & de bonnes mœurs qui ſont ſans état; que non ſeulement ce nombre s'augmente chaque jour dans la capitale, mais encore dans toutes les provinces du royaume; elle a voulu donner dans ce moment de nouvelles preuves de ſa bonté paternelle, de ſon amour envers ſes ſujets, & de ſa bienveillance pour chaque individu; qu'en conſéquence elle a accordé & accorde par ces préſentes à MM..... ſix vaiſſeaux de ligne prêts à mettre à la voile, dont..... ſont deſtinés à partir pour les côtes d'Afrique, & les autres pour la Laponie, ſuivant les inſtructions que les capitai-

nes recevront de la part de sa majesté; qu'en conséquence elle a ordonné & ordonne ce qui suit:

1° Dans toutes les villes de municipalités, il sera fait une énumération exacte de tous les citoyens qui sont sans état fixe, & principalement de ceux qui étoient employés dans différents bureaux avant l'époque de la constitution des états-généraux; n'entendant comprendre dans ce nombre que des citoyens honnêtes, bien connus dans leur ville pour ne s'être jamais écartés des devoirs que prescrivent les bonnes mœurs, & dont l'éducation soignée puisse les mettre à même de se rendre utiles à la nation.

2° Il sera fait une quête dans toutes les paroisses de notre royaume, dont le produit sera déposé entre les mains des chefs de chaque municipalité, lesquels le déposeront ensuite entre les mains de notre trésorier général pour fournir aux dépenses nécessaires à l'équippement desdits vaisseaux.

3° Si la totalité des citoyens inscrits

excédoit le nombre de dix mille, ce même nombre seroit tiré au sort sur ladite totalité, & ces dix mille hommes seroient tenus de se rendre, à leurs frais, pardevant le corps municipal de la ville de Paris, qui, après avoir enregistré leurs noms & reçu leur serment, leur délivreroit un passe-port pour se rendre à la caserne qui leur sera indiquée, & où ils seront logés & nourris jusqu'au moment de leur départ, où l'on leur délivrera à chacun un habit uniforme, un fusil, un sabre, &c.

4° Le moment de leur départ fixé, ils seront divisés en compagnies, & tenus de se rendre au port qui leur sera indiqué, par étapes, à pied, & de la même maniere que nos troupes réglées.

5° Sur le produit que l'expédition aura rapportée à son retour en France, il sera levé pour la premiere fois une moitié nette pour le trésor national, un quart pour la récompense due à ceux qui en auront mérité par leurs

talents & par leur utilité, un demi-quart à partager entre les officiers, ſuivant la taxe qui en ſera faite, & la derniere partie ſera partagée également entre tous les ſoldats. »

Je ne fais que tracer ici des points capitaux, & je laiſſe à la ſageſſe du miniſtre éclairé du flambeau de la raiſon, le ſoin d'épurer ce projet, de le montrer aux yeux du monarque du côté le plus favorable; & j'invite tous mes compatriotes qui le liront, à vouloir l'augmenter, pour le faire accueillir, de leurs conſeils & de leurs lumieres.

MUGUET, a. A. d. l'a. d. ſ. d. L.

A PARIS, chez POINÇOT, Libraire, quai des Auguſtins, n° 41.

De l'Imprimerie de DIDOT l'aîné, rue Pavée.